

## PROPRIÉTAIRES

“Préservez le vivant chez vous !”

### LES BONNES RAISONS DE S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Vous...

- ◆ **Devenez** acteur de la préservation de votre patrimoine naturel ;
- ◆ **Luttez** contre les impacts du changement climatique ;
- ◆ **Accompagnez** le CEN Rhône-Alpes dans ses projets en faveur de la préservation du vivant et **bénéficiez** de son expertise sur vos parcelles ;
- ◆ **Rejoignez** un réseau de propriétaires engagés.



Nous avons besoin de vous pour :

- ◆ **Mettre en œuvre** une gestion adaptée aux milieux naturels, à la faune et à la flore ;
- ◆ **Effectuer** des travaux de restauration et d'entretien écologique sur votre propriété ;
- ◆ Nous permettre de **suivre** la faune, la flore et les milieux pour s'assurer de l'efficacité des actions ;
- ◆ **Proposer** des usages durables, adaptés et raisonnés de la nature.

## QUELLES SOLUTIONS S'OFFRENT À MOI ?

### JE SIGNE UNE CONVENTION D'USAGE

pour un engagement souple et sur mesure, d'une durée variable (en moyenne 10 ans).

### JE VENDS MON TERRAIN

Notaire

pour garantir sa préservation sur le long terme pour les générations futures.

### JE DONNE MON TERRAIN

Notaire

et je bénéficie d'une déduction fiscale maximale de 66 %.

### JE CONTRACTE UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE)

Notaire

pour maintenir durablement (jusqu'à 99 ans) la vocation environnementale de ma propriété, qui sera transmise aux générations suivantes.

### JE SIGNE UN BAIL

Notaire

et je confie mon terrain au Conservatoire pour une durée de 18 à 99 ans.

## QUELQUES CHIFFRES



3700 HECTARES  
BÉNÉFICIENT  
D'UN ACCORD AVEC DES  
PROPRIÉTAIRES PUBLICS



575 PROPRIÉTAIRES PRIVÉS  
VOLONTAIRES  
NOUS FONT DÉJÀ CONFiance



NOUS SOMMES  
PROPRIÉTAIRES DE  
943 HECTARES

